

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Mélie 2020 Inc	Numéro de permis 2020037	Date d'inspection Le 23 mai 2024	
Nom de l'établissement Garderie Mélie 2020 Inc.		Numéro de téléphone (506) 783-7793	
Adresse 2009 322 Route Robertville NB E8K 2S4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté pendant la visite.
- Lors de la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- L'exploitante entretient l'aire de jeu extérieur en sorte d'assurer la sécurité des enfants. Aucune structure fixe ne se trouve dans le terrain de jeu.
- La nourriture apportée de la maison porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin aussi l'eau potable est servie tout au long de la journée.
- L'exploitante demande que le parent l'informe si l'enfant sera absent. Les parents sont avisés lorsqu'un enfant a une maladie transmissible.
- Un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant. Les procédures applicables au changement des couches sont affichées bien en vue dans les lieux réservés au changement des couches.
- Les parents des enfants présents à la garderie bénéficient d'un accès à tout moment.
- Observations:
Groupe de nourrissons : La sieste, changement de la couche, la collation et l'accueil du parent.
Groupe 2-3 ans : Pendant la visite les enfants font la sieste.
Groupe: 4-5 ans : Les enfants participent à des jeux libres. Les enfants font des dessins, s'amuse avec les poupées et les blocs Lego. Les éducatrices discutent avec les enfants.
Halte scolaire: La collation et les jeux libres.
- Discussions avec les exploitantes concernant le cours de secourisme. Les deux éducatrices doivent être titulaires d'un certificat de secourisme et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire. Les deux éducatrices qui n'ont pas le cours de RCR sont inscrites pour faire leurs cours le 1 et 2 juin 2024. Les exploitantes doivent aviser la mentore quand les deux éducatrices ont complété leurs formations. Les employées doivent être en compagnie d'un employé qui a un certificat valide en tout temps et ne doit pas être seul avec les enfants jusqu'à la réception de leurs certificats.

original signé par
Mona Martin

Le 23 mai 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Solange Roy

Le 23 mai 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date